



# **NON A LA CRIMINALISATION DES ENSEIGNANTS MOBILISÉS !**

## **Déclaration du personnel mobilisé du collège Branly**

Le 3 juin, deux jours après l'annonce du Rectorat qu'un nouveau pilotage du collège Branly serait mis en place à la rentrée 2016, trois enseignants mobilisés ont appris par des huissiers qu'ils étaient convoqués au tribunal correctionnel de Rouen le 1<sup>er</sup> juillet.

Madame Hervieu, ancienne principale du collège, a porté plainte contre ces trois enseignants pour diffamation.

Nos trois collègues risquent d'être condamnés par le tribunal correctionnel à des amendes considérables, sans parler des frais pour l'avocat.

Nos trois collègues qui ont, tout comme nous, subi le management agressif de la direction pendant des mois, risquent donc d'être sanctionnés au niveau pénal, alors que le management agressif qui a généré une grande souffrance au travail au collège Branly ne le sera pas.

Nous dénonçons ces méthodes et cette situation invraisemblable et nous allons défendre nos trois collègues collectivement et publiquement avec l'aide de nos nombreux soutiens.

Par solidarité, nous serons à nouveau en grève le 1<sup>er</sup> juillet, et appelons les parents, les collègues des autres établissements ... à nous soutenir !

## **Rassemblement à 12h00, le 1<sup>er</sup> juillet, Palais de justice de Rouen**

Les organisations syndicales SNES-FSU, SNEP-FSU, SUD éducation, CGT éduc'action, SNCL-FAEN ne peuvent accepter que des enseignants mobilisés contre le management agressif soient sanctionnés pénalement alors qu'ils ont lutté pour leur droit à la santé au travail. Elles assurent les trois collègues convoqués au tribunal correctionnel, et aussi l'ensemble des grévistes de l'établissement, de leur soutien plein et entier et considèrent que ce dépôt de plainte empêche le retour d'un climat serein au collège Branly, alors même que c'est le souhait des personnels qui ont fait grève.

**Les organisations syndicales SNES-FSU, SNEP-FSU, SUD éducation, CGT éduc'action, SNCL-FAEN appellent l'ensemble des personnels à venir au rassemblement de soutien aux grévistes de Branly, le 1<sup>er</sup> juillet, à 12h00, au Palais de justice, et ont déposé un préavis de grève pour cette occasion.**